

Grégory CHEVIGNON

# De l'idéal à l'imaginaire chevaleresque

*A travers les oeuvres de Chrétien de TROYES  
et de Jean FROISSART*

Une édition ep

Illustration de couverture d'après l'enluminure "mois de mars" du livre de prière du duc de Berry.

Ce texte est l'édition de la maîtrise d'histoire médiévale de 1999 à Université Lumière Lyon II par Grégory Chevignon.

Toute reproduction ou adaptation d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie, est interdite sans l'autorisation des

Editions EMOTION PRIMITIVE

24 avenue du Vercors - BP100 – 38602 Fontaine - France.

## AVANT-PROPOS

La chevalerie occupe une place importante dans la société médiévale, elle constitue un haut ordre au service de Dieu, de la foi et au service des seigneurs et du royaume. Le prestige qui s'attache à l'activité chevaleresque, même s'il est variable selon les époques, est à dénoter, il a marqué le Moyen Age, surtout vers le XIème et XIIème siècles. Nous nous proposons d'étudier, à travers des œuvres littéraires médiévales, deux visions différentes de l'« état » chevaleresque, c'est-à-dire la notion d'idéal chevaleresque, que l'on peut faire ressortir des romans arthuriens courtois du XIIème siècle et celle de l'imaginaire chevaleresque au XIVème siècle, période de relatif déclin de cet ordre. Cette étude sera précédée d'une partie se définissant comme un historique de la chevalerie, sorte de présentation de ce groupe dans la société médiévale, à l'aide d'ouvrages de médiévistes spécialistes de cette question, tels que G. Duby, J. Flori, Ph. Contamine, etc...

La partie consacrée à l'idéal chevaleresque dans la littérature du XIIème siècle prend ses sources essentiellement dans les romans de Chrétien de Troyes, à savoir le roman d'« Erec et Enide »<sup>1</sup> écrit entre 1169 et 1170, le roman de « Lancelot ou le chevalier de la charrette »<sup>2</sup> commencé après 1176 et fini en 1181, œuvre dédiée à Marie de Champagne, l'instigatrice de ce projet, et enfin le roman de « Perceval ou le conte du Graal »<sup>3</sup> composé entre 1181 et 1190 sur la demande de Philippe d'Alsace, comte de Flandre. « Yvain ou le chevalier au lion »<sup>4</sup>, rédigé par Chrétien de Troyes en même temps que Lancelot, sera mentionné à plusieurs reprises à titre d'exemples, sans avoir fait l'objet d'une étude approfondie. Chrétien de Troyes est un des auteurs français les plus étudiés, la preuve en est l'imposante bibliographie qui lui est consacrée. Il a su mettre en forme une culture courtoise, reflet littéraire d'une époque appelée la « renaissance du XIIème siècle ». La popularité de son œuvre ne doit pas nous faire oublier les autres écrivains tels Robert de Boron avec « le roman de l'Estoire dou Graal »<sup>5</sup>, les continuateurs de Chrétien de Troyes auxquels nous ferons quelques allusions. Nous nous référerons également brièvement aux romans du cycle Lancelot-Graal du XIIIème siècle, dont le « Lancelot en prose », afin de donner une vision plus large des différents éléments constituant l'idéal chevaleresque.

---

<sup>1</sup> Erec et Enide, dans Chrétien de Troyes. Œuvres complètes, sous la direction de POIRION (D.), bibliothèque de la Pléiade, Editions Gallimard, 1997, p. 3-169.

<sup>2</sup> Lancelot ou le chevalier de la charrette, dans Chrétien de Troyes. Œuvres complètes, op. cit., p. 507-682.

<sup>3</sup> Perceval ou le conte du Graal, dans Chrétien de Troyes. Œuvres complètes, op. cit., p. 685-911.

<sup>4</sup> Yvain ou le chevalier au lion, dans Chrétien de Troyes. Œuvres complètes, op. cit., p. 339-503.

<sup>5</sup> ROBERT DE BORON, Le roman de l'Estoire dou Graal, Les classiques français du Moyen Age, Librairie Honoré Champion Editeur, Paris, 1983.

Pour l'imaginaire chevaleresque, Froissart et ses «Chroniques»<sup>6</sup> vont entièrement constituer la base de notre travail. Son œuvre énorme compte plus de mille deux cents chapitres et pourrait remplir de nombreux volumes tels que les publie la Pléiade. Les éditeurs en supprimèrent plusieurs d'entre eux pour garder environ cinq cent soixante-dix pages, c'est-à-dire la sixième partie des Chroniques. La structure du récit de Froissart est fondée sur l'ordre chronologique des faits qu'il relate au fur et à mesure de ses nombreux voyages. A. Pauphilet a retenu les récits les « plus représentatifs...de son temps »<sup>7</sup>. Il fut un précieux témoin de son époque, toujours à la recherche de la vérité qu'il saisit grâce à sa grande curiosité et à ses talents de conteur. Les « Chroniques » de Froissart représentent donc une source très importante pour étudier la chevalerie du XIV<sup>ème</sup> siècle qui s'éloigne progressivement de l'idéal chevaleresque et courtois présent dans les romans du XII<sup>ème</sup> siècle. Nous nous aiderons largement, pour cette partie, de l'ouvrage d'E. Gaucher<sup>8</sup>, qui reflète de façon très détaillée les mœurs chevaleresques de l'époque car elle étudie la biographie de nombreux chevaliers et nous dépeint un tableau réaliste de la chevalerie du XIV<sup>ème</sup> siècle.

---

<sup>6</sup> Historiens et Chroniqueurs du Moyen Age : Robert de Clari, Villehardouin, Jean de Joinville, Jean Froissart, Philippe Commines, sous la direction de POGNON (E.), Bibliothèque de la Pléiade, Editions Gallimard, 1952, p. 367-944.

<sup>7</sup> Historiens et Chroniqueurs du Moyen Age : Robert de Clari, Villehardouin, Jean de Joinville, Jean Froissart, Philippe Commines, op. cit., p. 370.

<sup>8</sup> GAUCHER (E.), La biographie chevaleresque. Typologie d'un genre (XIII<sup>ème</sup> – XV<sup>ème</sup> siècles), Honoré Champion Editeur, Paris, 1994, 695 pages.

## CHEVALIERS ET CHEVALERIE AU MOYEN AGE

Avant d'aborder les sources de cette étude sur l'idéal puis l'imaginaire chevaleresque, à savoir quelques romans de chevalerie de Chrétien de Troyes et les Chroniques de J. Froissart, il semble nécessaire de rappeler quelques notions relatives à la chevalerie médiévale. En nous référant aux travaux de G. Duby, J. Flori et Ph. Contamine, entre autres, nous souhaitons rappeler certains éléments essentiels constituant l'histoire de la chevalerie durant le Moyen Age.

Nous verrons, effectivement, la constitution dans la société médiévale d'un groupe de « gens d'armes » servant d'hommes de mains aux puissants, souvent des châtelains, vers le milieu du Xème siècle, ainsi nommés car leur pouvoir s'étendait sur une région restreinte, autour d'un château. Ces guerriers étaient issus de la petite aristocratie et portaient le nom de *milites*. Il était, d'ailleurs, important de se pencher sur quelques textes de l'époque, que ce soient des chartes, des écrits de clercs, afin de mieux définir les termes utilisés pour la chevalerie et ainsi comprendre son vocabulaire.

Nous pouvons lire, dans l'ouvrage de J. Flori, *La chevalerie en France au Moyen Age*<sup>9</sup>, que le terme *miles* (*milites* au pluriel) apparaît dans les chartes dès 971 dans la région de Mâcon et désigne les guerriers, hommes de mains de puissants seigneurs. Les *milites* sont donc des soldats, puis deviennent des guerriers d'élite à cheval. Ce terme, exprimant l'appartenance à la chevalerie, implique la notion de service, d'obéissance autant que la fonction guerrière, ce qui contribue à donner une connotation vassalique à ce groupe de chevaliers. Néanmoins, *miles* peut exprimer une alliance moins contraignante que le lien entre un suzerain et son vassal. Le service<sup>10</sup> en question, sous-entendu par l'utilisation de *miles*, est d'ordre militaire car le mot latin *militia*, dont découle *miles*, exprime une fonction publique et guerrière. En effet, un homme devant servir Dieu est considéré comme *militare Deo*.

L'utilisation du terme *miles* apparaît à des dates différentes selon les régions : 971 en Mâconnais, vers 1022-1023 en Ile de France, vers 1025-1030 en Provence, etc... Certaines régions, au lieu de *milites* utilisent le terme de *cabalarii*

---

<sup>9</sup> FLORI (J.), *La chevalerie en France au Moyen Age*, P.U.F., Paris, 1995.

<sup>10</sup> DUBY (G), *La société chevaleresque, hommes et structures du Moyen Age*, t. 1, Paris, Flammarion, 1988, p. 36.

comme dans le Midi par exemple. Au début, *miles* remplaçait dans les usages du XI<sup>ème</sup> siècle des qualificatifs latins tels que *vassus*, *fidelis*, qui impliquaient une relation vassalique, ou *nobilis*. D'un usage exceptionnel et irrégulier, ce terme relatif à la fonction de chevalier désigne plus tard l'expression d'une supériorité sociale. Entre 1020-1030 et 1075, ce terme s'impose et se répand pour tous les hommes ayant une certaine position dans la société à tel point que les châtelains sont appelés également des *milites*. A la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, les hauts seigneurs se parèrent de ce qualificatif chevaleresque en guise de distinction sociale. L'évolution des usages permit à un haut lignage de conserver ce titre de génération en génération comme un bien précieux et indiscutable, suivant des chronologies différentes selon les régions.

Il est intéressant d'analyser les rapports entre l'appartenance à la chevalerie et l'aristocratie médiévale à partir de la fin du X<sup>ème</sup> siècle jusqu'au XII<sup>ème</sup> siècle, période où les couches supérieures de la société laïque ont connu une grande évolution, que l'utilisation de *miles* laisse entrevoir : ces changements touchent l'ensemble de l'aristocratie, où se diffuse l'usage du titre de *miles*<sup>11</sup>. Certaines familles aristocratiques commencent à s'organiser en lignage autour de la qualité chevaleresque dès le milieu du XI<sup>ème</sup> siècle, si bien que le mot *milites* désigne vers la fin du siècle un groupe qui s'est peu à peu « annexé les échelons supérieurs de la noblesse s'identifiant à l'aristocratie laïque »<sup>12</sup> et qui se rassemble autour de l'idée de lignage incluant la notion d'hérédité. En effet, dans certaines régions, le titre chevaleresque peut devenir un titre héréditaire, mais il faut néanmoins repérer des différences dans le vocabulaire juridico-social de l'époque selon les usages des régions. La noblesse et la chevalerie ne sont pas pourtant confondues car subsiste encore parfois cette distinction dans laquelle l'« ordre » guerrier est nettement subordonné : *nobilis* est le terme utilisé pour un chevalier au sommet de l'aristocratie, se démarquant de *miles* car il est plus chargé d'honneur.

Le vocabulaire chevaleresque et aristocratique est divers, parfois confus, car nettement lié à la géographie du royaume, c'est pourquoi il est nécessaire de délimiter, de définir le mot *miles*. A propos de la fonction même du guerrier, plusieurs termes sont utilisés même si *miles* est le plus fréquent, désignant un guerrier d'élite à cheval. Les cavaliers sont appelés des *equites*, alors que les *pedites* évoquent des soldats piétons, des fantassins. Il existe, cependant, un terme plus général qui regroupe tous ceux qui combattent : ils sont nommés les *bellatores*. On retrouve ce terme vers 1028-1030 avec Adalbéron, évêque de Laon, au sujet de la hiérarchie sociale à respecter pour maintenir l'ordre du monde, en quelque sorte. Selon cet auteur, ainsi que Gérard de Cambrai, il existe trois ordres<sup>13</sup> :

---

<sup>11</sup> DUBY (G.) *La société chevaleresque*, p. 39.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>13</sup> DUBY (G.) *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, Gallimard, Paris, 1978.

- « Ceux qui prient » : les *oratores*, ordre constitué par le clergé, le premier ordre de la société car il est le plus proche de Dieu. Les clercs sont des intermédiaires entre le Créateur et les hommes grâce aux prières.

- « Ceux qui combattent » : les *bellatores* qui ont pour rôle la défense du royaume, de l'église et du peuple.

- « Ceux qui travaillent » : les *laboratores*, c'est à dire tout le peuple.

Le terme de *milites*, substantif de plus en plus répandu dans les écrits du Moyen Age, implique que l'on a à faire à des chevaliers, des hommes de mains armés devant le service à un puissant. La notion de service ne doit pas être perdue de vue, service d'ordre militaire.

Cet historique de la chevalerie médiévale constitue une base intéressante pour l'étude des sources de ce travail, c'est-à-dire les romans de Chrétien de Troyes et les chroniques de J. Froissart.

Nous allons voir comment est née la chevalerie dans la société après la chute de l'empire carolingien, qui s'est accompagnée du morcellement territorial du royaume des Francs. La chevalerie s'est installée dans la société laïque en formant une sorte de groupe où de nombreuses interactions existaient entre la petite et la haute aristocratie. Nous étudierons les « rapports » entre chevalerie et noblesse en faisant appel aux travaux qui ont déjà été réalisés, pour comprendre où situer les chevaliers dans la communauté médiévale.

D'abord réticente, voire hostile vis-à-vis de la chevalerie, l'Eglise a voulu, grâce aux Mouvements de paix, aux ouvrages des clercs, etc..., la doter d'une idéologie, d'une raison d'être, tout en lui imposant des limites, des devoirs comme la défense des églises, des faibles et des pauvres. La chevalerie, elle-même, avec l'aide d'une sorte de « code de bonne conduite », a développé un idéal à suivre afin de combattre loyalement et respectueusement. Jusqu'au XIVème siècle, en effet, existe l'image d'un chevalier idéal dans la société médiévale qui a en lui de nombreuses vertus telles que la sagesse, la prouesse, l'amour et le respect de l'institution ecclésiastique.

L'amour de Dieu et de l'Eglise va faire de ces valeureux chevaliers des dignes défenseurs de la foi. Les *milites* ont pour activités essentielles la guerre, dans laquelle ils jouent un rôle devenu primordial tout en respectant leurs obligations militaires, et la participation aux tournois que condamne d'ailleurs l'Eglise. Celle-ci réussit à canaliser leur énergie par des missions, telles que les Croisades, créant ainsi une chevalerie particulière au service de Dieu. Saint Bernard a été un des théoriciens qui ont élaboré une doctrine sur le rôle de la « chevalerie nouvelle », incarnée par les

chevaliers de l'Ordre du Temple, avec des obligations guerrières et monastiques, ainsi que sur la sacralisation de la fonction militaire dans son ouvrage intitulé « L'éloge de la nouvelle chevalerie », (en latin *de laude novae militiae*). Nous verrons les différentes missions laïques et ecclésiastiques que doivent remplir les chevaliers dans la société, se tenant auprès des rois, des princes, des seigneurs, car ils appartiennent à un groupe dont les actions se concentrent autour des guerres et des tournois.

Cependant, la chevalerie a connu une évolution tout au long des siècles, allant jusqu'à une perte de substance de son contenu moral. En effet, on remarque une relative usure des idéaux de chevalerie visible à travers l'abandon progressif des Croisades et l'augmentation de la circulation monétaire, sorte d'élément corrompateur au sein de l'ordre chevaleresque. Certaines vertus sont de moins en moins observées telles que la sagesse, la largesse du fait des difficultés économiques liées au contexte du XIV<sup>ème</sup> siècle, siècle des calamités. La chevalerie s'est trouvée, de plus, dépassée en quelque sorte par les changements survenus dans la façon de guerroyer, perdant ainsi son rôle prépondérant au sein de la scène militaire.

Enfin, il est intéressant de se pencher rapidement sur la littérature médiévale pour apercevoir l'image de la chevalerie dans les romans, à travers les différents mythes existants, sans se « prolonger » sur les œuvres de Chrétien de Troyes. On peut évaluer l'influence de la littérature sur la société au cours des siècles qui nous intéressent, c'est-à-dire du XII<sup>ème</sup> au XIV<sup>ème</sup> siècle, et l'utilisation qui en est faite.

## **LA NAISSANCE DE LA CHEVALERIE**

Nous allons nous intéresser aux conditions dans lesquelles a émergé la chevalerie dans la société médiévale, tout d'abord en rappelant le contexte politique et social issu de la Mutation féodale, ainsi que les changements survenus au sein de cette société, changements justifiant la présence de chevaliers. L'installation de la chevalerie témoigne des rapports qui s'établissent entre l'aristocratie laïque et ce groupe de *milités* nouvellement constitué.

### **LES ORIGINES DE LA CHEVALERIE**

#### **La Mutation féodale**

La fin du IX<sup>ème</sup> siècle a vu la désagrégation du monde carolingien, sur le plan politique et institutionnel, laissant place au morcellement territorial du royaume des Francs, débouchant sur la formation des principautés. Ce phénomène a été accéléré par les Invasions, que ce soient celles des Normands, des Sarrasins, voire des Hongrois, pendant lesquelles les rois n'ont pas pu défendre leur royaume. En effet, les frontières menacées étaient bien trop étendues, laissant libre cours aux exactions des envahisseurs. De plus, l'administration militaire des Carolingiens était trop lourde et, de ce fait, trop lente à tel point que le recrutement des guerriers pour l'ost ne permettait pas une réaction rapide pour stopper la progression des Invasions. Certains seigneurs profitèrent même du « chaos » pour piller des abbayes à la manière des Danois (*more danico*).

Cette situation a permis aux princes territoriaux, ducs ou comtes, de s'arroger les pouvoirs politiques anciennement royaux dans leurs principautés nouvellement créées. Ils détenaient le pouvoir, mais dans une région plus restreinte, à savoir une marche, un duché ou un comté. Le pouvoir royal déclinant, ces princes ont eux-mêmes combattu les envahisseurs tout au long du X<sup>ème</sup> siècle, dans les limites où leurs pouvoirs s'étendaient, c'est-à-dire un territoire évidemment plus restreint que le royaume, ce qui les rendait plus propices à combattre que le roi.

Ainsi, est appelée principauté territoriale un « territoire dans lequel le roi n'intervient plus que par l'intermédiaire du prince »<sup>1</sup>. Ce dernier a usurpé les droits régaliens, le pouvoir banal qui lui permet d'ordonner, de contraindre et de punir la population assujettie. Il fait serment de fidélité au roi, mais « ignore la souveraineté royale »<sup>2</sup>. Le pouvoir dans le royaume est donc détenu réellement par les comtes, les ducs reconnaissant au-dessus d'eux, en théorie, les rois successifs au pouvoir politique limité mais qui ont, néanmoins, quelque chose de plus qu'eux : en devenant

---

<sup>1</sup> BALARD (M.), GENET (J.P.), ROUCHE (M.), *Le Moyen Age en Occident*, Hachette, Paris, 1990, p. 91.

<sup>2</sup> Ibid., p. 91.

monarque, ils ont été sacrés, ils sont des élus de Dieu, leur conférant une mission spirituelle.

De la fin du X<sup>ème</sup> siècle au début du XI<sup>ème</sup> siècle, se produit un phénomène marquant dans la société médiévale du royaume des Francs, appelé la Mutation féodale. Elle remet en question le découpage géographique ainsi que l'exercice du pouvoir. Les principautés territoriales manquant de stabilité se retrouvent dès la fin du X<sup>ème</sup> siècle pratiquement vidées à leur tour de tout contenu politique. Elles se subdivisent petit à petit en châtellenies de 950 à 1000-1020. Si le prince a dépouillé le roi, les châtelains ont à leur tour dépouillé le prince, laissant entrevoir des similitudes dans l'appropriation des *regalia*. La puissance appartient désormais à celui qui a des terres et des paysans qu'il protège grâce à son château. Ce phénomène permet la création de seigneuries dites « banales » car les maîtres de ces châteaux bénéficient du droit de ban leur permettant d'imposer une forte autorité sur leurs sujets. Le XI<sup>ème</sup> siècle est un siècle où châteaux et forteresses se sont considérablement multipliés, sous forme parfois de mottes castrales, près d'un village ou d'un bourg, à partir desquels le seigneur étend son pouvoir. Le château fait figure de pilier de la société féodale.

Le pouvoir, qui est passé aux mains des châtelains, se rapproche de la population, qui s'inscrit dans un cadre géopolitique plus restreint. Le royaume des Francs, vers l'an Mil, est devenu « une mosaïque de pouvoirs locaux..., la réalité de l'exercice du pouvoir se trouvant au niveau du village et du château »<sup>3</sup>. Les châtelains, après avoir accaparé la puissance publique et s'être libérés de la tutelle du pouvoir central, ont eu les moyens, grâce au droit de ban, de contrôler, dominer et exploiter la population donnant lieu parfois à de nombreuses exactions ou « mauvaises coutumes » dont le peuple se plaint vivement. Devant ces agitations, les seigneurs se sont rendus compte de la nécessité de s'entourer d'hommes d'armes, de chevaliers pour imposer leur autorité d'une façon plus dissuasive, voire brutale. Ceci explique que la chevalerie, à ses débuts, constituait la cavalerie lourde des châtelains voulant affirmer leur puissance.

### Les effets de la Mutation féodale : nécessité de la chevalerie

Comme nous l'avons dit dans l'introduction, le mot *miles* apparaît peu avant l'an Mil, vers 971, et s'impose quelques décennies plus tard. Ce terme est, en fait, un titre « désignant un chevalier devant le service militaire à cheval à son seigneur »<sup>4</sup>. En effet, *miles* signifie avant tout servir et donc n'a pas qu'un sens guerrier, de plus, ce terme au XI<sup>ème</sup> siècle est lié à l'idée de soumission, tel *vassus* ou *fidelis*. Ces hommes servent par les armes dans la suite d'un seigneur, sont nourris dans sa maison pour y faire une sorte d'apprentissage. Ce sont des auxiliaires subordonnés à leur

---

<sup>3</sup> BALARD (M.), GENET (J.P.), ROUCHE (M.), *Le Moyen Age en Occident*, p. 92.

<sup>4</sup> DUBY (G.), *La société chevaleresque*, p. 10.

maître, l'aidant à remplir sa fonction de maintien de la paix publique, et sont récompensés par des dons. Ces chevaliers sont utilisés dans le but de surveiller la population, la soumettre à l'autorité du châtelain, la contraindre à obéir aux décisions prises par ces détenteurs des droits régaliens. De plus, les chevaliers se livraient à des pillages sur la population paysanne, à des levées de taxes abusives sur ordre du *dominus*<sup>5</sup>. La conséquence de ces actions chevaleresques est l'accroissement de l'écart entre le peuple et les hommes armés au niveau social, financier, etc..., car les *milites* sont dotés d'une puissance assez importante et adroitement utilisée par leur seigneur.

L'Eglise se mit à craindre fortement ces « agents de l'exploitation seigneuriale »<sup>6</sup> dénoncés pour leurs mauvaises actions, leurs « roberies » et leurs pillages, dont le fruit leur servait à se vêtir, s'armer ou organiser des festins, laissant libre cours également à la largesse du maître. Ainsi, la Paix de Dieu, au début, était un acte anti-chevaleresque afin de limiter leur turbulence, leur reprocher le non-respect de la paix et la rapine. Dès la fin du X<sup>ème</sup> siècle, les objectifs de la Paix de Dieu sont la défense des lieux ecclésiastiques, des pauvres et des *inermes* (sans armes). Plus tard, à la fin du XI<sup>ème</sup> siècle, l'Eglise essaie de détourner la chevalerie vers la Guerre Sainte.

Néanmoins, malgré les critiques émanant d'ecclésiastiques et de la population, le seul guerrier digne de ce nom est un guerrier à cheval car il existe une supériorité technique du cavalier pendant les combats, le rendant plus puissant que les autres. De plus, l'utilisation du cheval rapproche le groupe chevaleresque avec le genre de vie noble, ceci étant lié à la signification sociale de l'équitation dans l'Antiquité car elle était réservée à l'élite. Le service d'armes à cheval est également limité au plus noble guerrier, ce qui contribua au succès du mot *miles*.

« Les origines de la chevalerie sont laïques, guerrières, germaniques avec la persistance d'une mentalité non-chrétienne, issue de l'héritage païen des aristocraties guerrières, celtiques et germaniques »<sup>7</sup>. Mais cet héritage a été contrôlé par la culture chrétienne dominante dans la société médiévale du XI<sup>ème</sup> siècle.

## LA SITUATION SOCIO-JURIDIQUE DE LA CHEVALERIE

### Les rapports entre chevalerie, aristocratie et noblesse

La noblesse est un état défini par l'ascendance. On se réfère, en effet, aux aïeux, en faisant ressortir le côté le plus prestigieux, c'est-à-dire soit le côté paternel, soit le côté maternel. Néanmoins, il existe une graduation dans la noblesse selon le naissance, le rang, la richesse, les ancêtres, la puissance<sup>8</sup>, etc... Les chevaliers jouent

---

<sup>5</sup> DUBY (G.), *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, p. 189.

<sup>6</sup> DUBY (G.), *Les trois ordres ou l'imaginaire du féodalisme*, p. 190.

<sup>7</sup> FLORI (J.), *La chevalerie en France au Moyen Age*, p. 16.

<sup>8</sup> DUBY (G.), *La société chevaleresque*, p. 22.

le rôle d'hommes de mains armés de ces puissants, les aidant à exercer leur pouvoir, mais on peut se demander quelle est la position sociale de ces guerriers.

J. Flori<sup>9</sup> évoque l'hétérogénéité de leur position sociale : certains hauts aristocrates, appartenant à de grandes familles, « guerroyent » à cheval et sont qualifiés de très nobles chevaliers (*nobilissimi milites*). Des membres de la moyenne aristocratie, à savoir des vassaux assez élevés, des châtelains, d'importants seigneurs ont « épousé » l'état chevaleresque pour constituer la cavalerie des princes car ce sont de nobles et puissants *milites* détenteurs du ban. Il existe, néanmoins, des chevaliers plus modestes : les serviteurs des châtelains ou *milites castri*, de rangs divers, ce peut être des vassaux équipés à leurs frais, des alleutiers, des propriétaires fonciers, ou des domestiques armés par leur *domini*, appelés *ministeriales*.

La chevalerie se forme aux X<sup>ème</sup> et XI<sup>ème</sup> siècles au-dessous de la noblesse reconnue et regroupe des hommes formant une aristocratie qui se renforce mais toujours subordonnée à l'élite des familles nobles, sans jamais y être admise. Il existe donc un fossé entre la chevalerie et la noblesse jusqu'au tout début du XIII<sup>ème</sup> siècle car appartenir au haut de la société laïque, être noble relève d'une aptitude héréditaire et biologique à commander et à faire preuve de puissance. Cependant, il existe des différences régionales car « la fusion entre l'ancienne noblesse carolingienne et la chevalerie a été réalisée dès le milieu du XII<sup>ème</sup> siècle, par exemple en Mâconnais »<sup>10</sup>, ce qui n'est pas le cas du Nord du royaume de France où les chartes du XII<sup>ème</sup> siècle montrent une distinction entre puissants, c'est-à-dire ceux qui se disent « nobles » et ceux qui se disent « chevaliers ».

Petit à petit, naît le souci chez les *milites* de mener le même genre de vie que les seigneurs, possesseurs de châteaux, pour ainsi se hisser à leur noble niveau alors qu'ils leur sont soumis. Cette aspiration va transformer la chevalerie en un moyen de promotion sociale où les chevaliers modestes ont la possibilité de se faire remarquer par un prince, comme par exemple Guillaume le Maréchal<sup>11</sup> à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle. Ce dernier vient d'un milieu relativement peu élevé mais c'est un garçon d'aventure qui, grâce à ses qualités de chevalier, prend en 1189 possession d'un patrimoine appartenant à une riche héritière promise par le roi Henri II Plantagenêt<sup>12</sup>, puis par Richard Cœur de Lion. Le mariage de Guillaume, cette même année, représente pour lui l'entrée dans le cercle des dominants. Il s'installe, après avoir reçu les terres lui revenant, et ainsi pénètre dans l'aristocratie, ce qui le fait gagner en dignité.

Cependant, la chevalerie permet une promotion sociale aléatoire et non systématique. Ceci est visible à travers le fait que la condition chevaleresque est liée à la profession même de chevalier, se définissant par le service et la fidélité offerts à un puissant et par l'obligation de combattre. Les mots *bellatores* ou *pugnatores* montrent que la vocation chevaleresque est le combat. Ces deux notions, à savoir le service et

---

<sup>9</sup> FLORI (J.), *La chevalerie en France au Moyen Age*, p. 17 et suivantes.

<sup>10</sup> GAUVARD (C.), *La France au Moyen Age du V<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle*, P.U.F., Paris, 1996, p. 216.

<sup>11</sup> DUBY (G.), *Guillaume le Maréchal ou le meilleur chevalier du monde*, Fayard, Paris, 1984.

<sup>12</sup> *Ibid.*, p. 152.

# TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS.....	3
CHEVALIERS ET CHEVALERIE AU MOYEN AGE.....	5
LA NAISSANCE DE LA CHEVALERIE.....	9
LES ORIGINES DE LA CHEVALERIE.....	9
La Mutation féodale.....	9
Les effets de la Mutation féodale : nécessité de la chevalerie.....	10
LA SITUATION SOCIO-JURIDIQUE DE LA CHEVALERIE.....	11
Les rapports entre chevalerie, aristocratie et noblesse.....	11
L'adoption de la chevalerie par la noblesse.....	14
Le mode de vie noble des chevaliers.....	16
L'IDEOLOGIE CHEVALERESQUE.....	19
LE POIDS DE L'EGLISE.....	19
Un intérêt croissant des clercs pour la chevalerie.....	19
«L'idéologie du glaive».....	20
La «sacralisation» de la fonction guerrière.....	22
L'ETHIQUE DE LA CHEVALERIE.....	23
Comportement chevaleresque et morale religieuse du <i>miles</i> .....	23
La chevalerie : un groupe marqué par le respect de nombreuses pratiques.....	25
La chevalerie : un idéal.....	26
LES VALEURS CHEVALERESQUES CONTENUES DANS L'ETHIQUE.....	27
Les valeurs guerrières.....	27
Les valeurs sociales et mondaines.....	28
L'importance de l'amour.....	30
LES ACTIVITES CHEVALERESQUES.....	32
LA CHEVALERIE DANS LA GUERRE.....	32
L'armement et l'équipement du chevalier.....	32
Les obligations militaires des chevaliers.....	34
Les chevaliers au sein de la scène militaire.....	35
LA PARTICIPATION DES CHEVALIERS AUX TOURNOIS.....	37
Le déroulement des tournois.....	37
Les enjeux.....	39
L'importance de l'héraldique.....	41
LES ORDRES LIES A LA CHEVALERIE ET LEURS ACTIONS.....	42
L'émergence des ordres militaires.....	42
Les ordres de chevalerie.....	44
L'EVOLUTION DE LA CHEVALERIE.....	46
L'USURE DES IDEAUX DE CHEVALERIE.....	46
L'abandon progressif de vertus chevaleresques importantes.....	46
L'argent corrupteur.....	47
La disparition de familles chevaleresques.....	49
LA PERTE DE SUBSTANCE PROGRESSIVE DE LA CHEVALERIE.....	50

Une désaffection pour la qualité chevaleresque.....	50
Une chevalerie inadaptée à la « nouvelle guerre » .....	50
L'existence d'une forte nostalgie .....	51
LA CHEVALERIE DANS LA LITTERATURE.....	53
LA REPRESENTATION DU MONDE CHEVALERESQUE .....	53
Une image de rêve de la chevalerie .....	53
Un nouveau type de héros .....	54
L'EXISTENCE DE MYTHES CHEVALERESQUES .....	55
Le mythe d'Alexandre.....	56
Des références bibliques.....	56
Le mythe carolingien.....	57
Le mythe arthurien .....	57
CONCLUSION .....	59
<b>L'IDEAL CHEVALERESQUE DANS L'OEUVRE DES CHRETIEN DE TROYES .....</b>	<b>60</b>
LES VALEURS CHEVALERESQUES .....	63
DES QUALITES MORALES DESTINEES A ATTEINDRE UN IDEAL.....	63
L'attitude du chevalier au combat .....	63
Les vertus fondamentales des « nobles chevaliers ».....	65
Le héros libérateur.....	69
L'IDEAL DU PREUX CHEVALIER .....	72
Les qualités physiques du héros .....	72
Quelques exemples de prouesses et d'exploits héroïques.....	74
L'AMOUR COURTOIS DU CHEVALIER.....	77
L'exploit : gage de conquête féminine .....	77
La notion d'amour courtois .....	80
L'exaltation des qualités chevaleresques par l'amour courtois.....	84
L'ETHIQUE CHEVALERESQUE.....	88
L'IDEAL D'UNE CHEVALERIE UNIE.....	88
Le rassemblement des différentes strates de la noblesse .....	88
Le compagnonnage : la base de la chevalerie courtoise .....	90
LE COMPORTEMENT CHEVALERESQUE ELABORE PAR L'ETHIQUE	92
Le respect de la parole donnée .....	92
La défense des femmes et des faibles .....	94
Le comportement religieux du chevalier idéal .....	97
MORALISATION DE LA « PROFESSION » CHEVALERESQUE.....	100
Quelques règles relatives à l'activité chevaleresque .....	100
Epargner son adversaire .....	102
Limitation de l'esprit de vengeance.....	104
DES CHEVALIERS A LA RECHERCHE DE L'HONNEUR ET DE LA GLOIRE	106
LA RENOMMEE DU CHEVALIER .....	107
L'importance du nom, de la réputation.....	107
Le héros honoré de tous.....	108
Les cérémonies : facteurs d'augmentation de la renommée .....	111
L'EXPLOIT CHEVALERESQUE : SOURCE DE GLOIRE ET D'HONNEUR	113
Les coutumes : une invitation au dépassement et à la gloire .....	113

Des épreuves relevées pour l'honneur .....	116
Le courage du chevalier au service de tous.....	118
<b>L'IDEAL DU CHEVALIER EN QUETE D'AVENTURES .....</b>	<b>121</b>
<b>LE SENS DE L'AVENTURE POUR LE CHEVALIER .....</b>	<b>122</b>
Le héros en quête d'identité.....	122
Réhabilitation et réintégration par l'errance aventureuse.....	123
L'Aventure : motif de perfectionnement moral .....	126
<b>L'AVENTURE : UNE FAVEUR DU DESTIN.....</b>	<b>128</b>
La prédestination du héros au service de Dieu.....	128
L'abolition du hasard dans l'Aventure.....	130
<b>LES MISSIONS DEVOLUES A LA CHEVALERIE AVENTUREUSE .....</b>	<b>132</b>
Le rétablissement de l'ordre et de l'harmonie.....	132
Mission rédemptrice et lutte eschatologique contre le Mal.....	134
Les romans du Cycle du Lancelot-Graal : amplification du caractère chrétien de l'Aventure .....	137
<b>CONCLUSION SUR L'IDEAL CHEVALERESQUE SELON CHRETIEN DE TROYES .....</b>	<b>139</b>
<b>L'IMAGINAIRE CHEVALERESQUE A TRAVERS LES CHRONIQUES DE FROISSART.....</b>	<b>140</b>
<b>L'ENRICHISSEMENT DES CHEVALIERS PAR LE PILLAGE ET LE BRIGANDAGE.....</b>	<b>143</b>
<b>LES MAUVAISES ACTIONS DES CHEVALIERS BRIGANDS .....</b>	<b>144</b>
Pillages, destructions et endommagements des pays .....	144
Une possible promotion sociale par le brigandage.....	146
La répression du brigandage .....	148
<b>L'APPAT DU GAIN POUR LES CHEVALIERS .....</b>	<b>150</b>
La recherche du profit.....	150
Un grand intérêt pour les rançons .....	153
La « rapine » au service de la largesse.....	154
<b>LES COMPORTEMENTS CHEVALERESQUES A TRAVERS LES CHRONIQUES.....</b>	<b>155</b>
<b>LA CRUAUTE DE CERTAINS CHEVALIERS .....</b>	<b>157</b>
Le mépris de la vie humaine .....	157
« La frénésie guerrière » .....	160
La jouissance du malheur d'autrui .....	162
<b>QUELQUES DEFAUTS RELEVES PARMIS L'ŒUVRE DE FROISSART ..</b>	<b>163</b>
Un goût croissant pour les festins et le luxe.....	163
Le péché de chair, la luxure .....	166
L'orgueil et la « jactance ».....	167
<b>UNE PRATIQUE ACCRUE DU CHANTAGE .....</b>	<b>169</b>
Une haine croissante entre lignages .....	169
Le recours au chantage .....	172
<b>UNE ETHIQUE CHEVALERESQUE RESPECTEE EN THEORIE .....</b>	<b>175</b>
<b>L'USURE DE QUELQUES PRINCIPES CHEVALERESQUES .....</b>	<b>175</b>
<b>L'abandon progressif de la grâce de l'adversaire .....</b>	<b>175</b>
De nombreux exemples de fuite au combat .....	177

L'existence d'un fort esprit de vengeance .....	179
LE CARACTERE DELOYAL DES CHEVALIERS .....	181
La pratique de la trahison .....	181
Le mensonge .....	185
La désobéissance envers le roi.....	186
DE NOUVELLES REGLES DE COMBAT .....	188
Prendre ses adversaires par surprise .....	188
Le recours à la ruse et au déguisement .....	190
VERS LE DECLIN DE LA CHEVALERIE.....	194
LA PERTE DE « L'HEGEMONIE CHEVALERESQUE » .....	195
Une chevalerie moins sollicitée.....	195
Le déclin de la noblesse.....	197
LE MANQUE DE CONFIANCE DU ROI ENVERS LA CHEVALERIE .....	200
Des querelles et des désaccords dans les rangs français .....	200
Le poids des rumeurs.....	202
De sévères défaites pour la chevalerie française.....	204
LA NOSTALGIE DES TEMPS MYTHIQUES DE LA CHEVALERIE.....	205
Imiter les comportements de la littérature du XIIème siècle .....	205
Des références au passé .....	208
La nostalgie des Croisades .....	211
CONCLUSION SUR L'IMAGINAIRE CHEVALERESQUE A TRAVERS LES CHRONIQUES DE FROISSART .....	213
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>214</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>215</b>
Présentation des neuf preux (p. 43) .....	215
Présentation rapide de l'institution de la Table Ronde .....	216
Glossaire relatif aux Chroniques de Froissart.....	216
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>218</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>219</b>
Les sources .....	219
Les instruments de travail.....	219
Bibliographie .....	219
Ouvrages généraux sur le Moyen Age.....	219
Ouvrages généraux sur la littérature médiévale.....	220
Bibliographie sur la chevalerie au Moyen Age.....	220
Bibliographie spécifique.....	221
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>222</b>